

miere division. Les matelots qu'ils avoient apportés étoient disposés avec tant d'art, qu'ils n'avoient besoin que d'être placés l'un sur l'autre. Azambuja n'ayant pas trouvé moins de facilité à se procurer de l'or, fit bientôt partir ses Caravelles, chargées d'immenses richesses.

Par un Traité de paix, conclu le 4 Septembre 1479, au Château d'Alcazores, entre Ferdinand de Castille & Alphonse I. de Portugal, on étoit convenu que le Commerce & la Navigation de Guinée, avec la Conquête du Royaume de Fez, qui avoit été accordé par les Papes aux Rois de Portugal, leur appartiendroient perpétuellement à l'exclusion des Castillans; & que d'un autre côté les Isles Canaries appartiendroient exclusivement à la Couronne d'Espagne. L'Historien Faria prétend qu'au mépris de ces articles les Castillans envoyèrent une Flotte de trente Vaisseaux en 1481, pour exercer le Commerce sur la Côte de Guinée, & que le Roi Alphonse ayant fait partir en même tems son Escadre, sous la conduite de Correa, il y eut une action sanglante, dont les Portugais remportèrent tout l'avantage. Barbot doute beaucoup de la vérité de ce récit; 1^o. parce qu'on n'en trouve aucune trace dans les Historiens Espagnols; 2^o. parce que les Couronnes de Portugal & de Castille étoient liées, cette même année, d'une étroite amitié, & qu'elles joignirent leurs forces contre les Turcs; 3^o. parce que l'expédition d'Azambuja, qui arriva aussi dans le cours de cette année, contredit manifestement le récit de Faria. Le même Historien assure encore qu'en 1478, les Castillans envoyèrent sur la Côte de Guinée une Flotte de trente-cinq Voiles, sous le Commandement de Pedro de Cobines, & qu'elle revint en Espagne chargée d'or. Mais Barbot ne trouve pas plus de vraisemblance à cet événement qu'au premier; parce que ces grandes Flottes, dit-il (9), n'étoient point encore en usage, & que si l'Espagne en eût envoyé de cette nature, l'admiration seule en auroit fait conserver la mémoire aux Historiens.

Le Roi Jean, Successeur d'Alphonse, dans la résolution de conserver le Commerce exclusif de la Guinée, accorda des Lettres Patentes à quelques Marchands, & s'associa lui-même avec eux pour cette entreprise. Trois Vaisseaux furent équipés au Port de Lisbonne, & soit que le Fort eût été bâti en 1471, ou seulement en 1481, ce qui paroît très-incertain dans les Histoires Portugaises, ce Monarque lui donna le nom de Saint Georges, & prodigua les franchises & les privilèges à ceux qui voudroient s'y établir. Il l'honora du titre de Cité; il y fit bâtir une Eglise, qui fut dédiée au même Saint; & prenant la qualité de Seigneur de Guinée, il ordonna que tous les Portugais qui seroient de nouvelles découvertes au long des Côtes Méridionales de l'Afrique, élevassent à chaque lieu un Monument de pierre quarré, de la hauteur de six pieds, avec les Armes de Portugal, & deux inscriptions, l'une en Latin, l'autre en Portugais, contenant l'année, le mois & le jour de la découverte, son nom Royal, & celui du Capitaine qui commanderoit l'Escadre ou le Vaisseau. Il voulut aussi qu'au lieu d'une croix de bois, qu'on plantoit sur le rivage dans les premiers tems, on ne plantât plus que des croix de pierre sur des pedestaux (10).

Quelques années après, le même Prince forma une Compagnie de Guinée,

CÔTE D'OR.

Traité entre l'Espagne & le Portugal.

Doutes sur quelques récits de Faria.

Agrandissement du Fort de Mina & des Portugais.

Ordonnances du Roi de Portugal.

(9) Voyez ci-dessus, Tome I. Chap. II.

(10) Barbot, p. 162.